

Assemblée générale du samedi 12 septembre 2020

PV 2020-AG

Bois d'Yé, Engollon

Présent-e-s : Amez-Droz Bastien, Bordier Claire-Anne, Chapuis Philippe, Chapuis Catherine, Chapuis Aline, Coenen-Favre Isabelle, Cuche Frédéric, Dey Diana, Eichenberger Urs, Fischer Jean-Marc, Jacquet Clémentine, Joray Myriam, Joray Romain, Joray Samuel, Kolly Jean-Pierre, Martignier Loraine, Onillon Jean-Paul, Schafflützel Ralph, Tschopp Roby, Vidal Maximilien, Poupon Christophe, Zimmerman Jean-Lou

Excusés : Bernaschina Laurent, Burgat Mark, Burger Johny, Gobbo Didier, Hostettler Christian, Humair Frédy, Jacot-Descombes Philippe, Jacot-Descombes Philippe, Lugon Alain, Pilloud Thomas, Rollier Lionel, Scalia Giraud Séverine, Uldry Guillaume, Commune de Valangin, Wertheimer Didier

PV : Isabelle Coenen-Favre

Début de l'AG : 11H50

1. Appel

2. Adoption du procès-verbal de l'AG 2019

Procès-verbal accepté à l'unanimité.

3. Rapport de la présidente

Nettoyage du Seyon et ses affluents 2019 :

5-6 avril : annulation du nettoyage des classes et « grand public » en raison de chutes de neige. Le 6 avril, un nettoyage des Prés Maréchaux avec un petit groupe de bénévoles a permis de récolter 160 l de déchets.

La crue extraordinaire du 21 juin 2019 qui a surtout impacté les villages de Villiers et Dombresson. Des actions de nettoyage ont été mises en place par différents groupes. Les 24 et 26 juin, deux classes de la Fontenelle ont récolté 400 l.

Le 31 août, les Scouts Durandal ont ramassé 240 l de déchets.

Le 20 septembre, l'entreprise Portescap S.A. a enlevé 690 l de déchets.

Les 25 et 26 octobre étaient les journées « Poutzdays ». Le vendredi 25, les classes ont récolté 565 l de déchets. L'action publique du 26 a permis de récolter 1'375 l de déchets.

Le 10 novembre, au travers de l'action « Gucci Change makers », 176 employés de Gucci

Swiss Timepieces SA ont pu consacrer une journée à une action en faveur de l'environnement : 2'110 l de déchets ont été ramassés.

Durant l'année 2019, la quasi-totalité des cours d'eau du Val-de-Ruz a été nettoyée : 5'540 l de déchets ont été éliminés dans des sacs poubelle et 1'200 l représentaient des encombrants.

Réalisations 2019 :

Entretien de l'étang de la Marnière à Chézard et de l'étang des Sagnettes à Coffrane.

Pose de « bennes à alytes » (anciennes bennes de l'entreprise Von Arx S.A. Peseux) à Coffrane. *A noter qu'en 2020, une première reproduction des crapauds accoucheurs a été observée.*

Demande de permis de construire pour la réalisation d'un étang à Serroue. *A noter que ce permis a été accepté récemment et que les travaux seront réalisés durant l'automne 2020.*

Suivi de l'évolution de l'étang aménagé à Chézard en zone agricole en 2018.

Avril 2019 : parution du bulletin de l'APSSA intitulé « Quand tous les chemins (ou presque) mènent à la rivière ».

18 août 2019 : Sortie du comité dans le delta de l'Areuse.

24 et 25 août 2019 : animation d'un stand à la Fête de la Terre à Cernier avec d'autres associations et organisations actives dans la protection de l'environnement et le développement durable.

4. Rapport de la comptable

Les comptes 2019 sont présentés :

CHF 9'204.00 de recettes et CHF 5'234.60 de dépenses. Au 31 décembre 2019, les comptes de l'APSSA présentent un déficit de CHF 9'993.70. Ceci est lié à des subventions en attente pour le compte « Etangs ».

Le capital de l'association s'élève à CHF 56'385.49 au 31 décembre 2019 et il est composé de :

CCP - compte courant :	CHF 29 198.85
CCP - compte "25 étangs" :	CHF 5'194.60
Raiffeisen :	CHF 21'792.04
Part sociale Raiffeisen :	CHF 200.00

5. Rapport des vérificateurs de compte

Sébastien Frochoux et Jean-Pierre Kolly, vérificateurs de comptes, recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes.

6. Discussion et adoption des rapports

Les rapports comptables sont acceptés à l'unanimité.

7. Election du comité

La composition du comité 2020 est semblable à celle de 2019 bien que Loraine Martignier souhaite arrêter son engagement de caissière au comité à la fin de l'année. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement au sein de l'APSSA durant de longues années.

Composition du comité :

- Clémentine Jacquet : présidente
- Bastien Amez-Droz : vice-président
- Loraine Martignier : comptable jusqu'au 31.12.2020
- Isabelle Coenen-Favre : secrétaire
- Aline Chapuis
- Urs Eichenberger
- Alain Lugon
- Lionel Rollier
- Maximilien Vidal
- Jean-Lou Zimmermann

8. Nomination des vérificateurs de compte

Ralph Schafflützel continue son rôle de vérificateur des comptes pour la troisième année. Si Jennifer Hirter l'accepte, elle deviendra vérificatrice et Frédéric Cuche se propose comme suppléant.

9. Modification des statuts de l'association

Il s'agit d'un amendement de l'article 24 de nos statuts qui a été adopté par la majorité des deux tiers des votants et devient ainsi le suivant :

« En cas de dissolution de l'association, l'excédent de liquidation sera remis à la collectivité publique ou à une institution ayant son siège en Suisse, exonérée de l'impôt et poursuivant des buts semblables.

Si une nouvelle association pour la sauvegarde du Seyon est fondée dans les dix ans, le capital et le matériel lui seront remis.

Dans le cas contraire, la collectivité publique ou l'institution choisie comme bénéficiaire de l'excédent de liquidation pourra en disposer. »

10. Prochaines activités

Sortie du comité prévue en automne 2020 : visite des étangs.

Permis de construire reçu pour la création d'un étang à Alytes à Serroue. Les travaux seront réalisés cet automne.

Prochains nettoyages prévus au printemps 2021.

Fin de l'AG à 12H15.